

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du 27 octobre 2025

Envoyé en préfecture le 28/10/2025

Reçu en préfecture le 28/10/2025

Publié le

ID : 038-213803570-20251027-DEL202567HARSUB-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept octobre, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt et un octobre deux mils vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

PRESENTS : Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Serge ARGOUD, Thierry VERGER, Michael BUISSON SIMON, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Christiane GAUTHIER MEYER.

ABSENTS : Christophe MASAT, Murielle SALCEDO, Bertho MAYETTE, Arnaud MARTINEZ, Alexandre MOUGIN

POUVOIRS : Nathalie GARCIAU donne pouvoir à Pascal CROIBIER, Corinne GALLIEN donne pouvoir à Magali GUILLOT, Marie Pierre MANGE donne pouvoir à Christophe VAGINAY.

Secrétaire de séance : Christiane MEYER-GAUTHIER

Nombre de conseillers
En exercice : 20
Présents : 12
Votants : 15

DEL 2025 67 Subvention exceptionnelle

(Votée à la majorité moins une abstention : Isabelle FAYOLLE)

Par mail en date du 20 octobre, l'association l'Harmonie des Tisserands demande une subvention exceptionnelle pour financer une facture de 400€ pour l'aide à la création d'une œuvre musicale pour l'association.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide la demande de subvention de l'association l'harmonie des Tisserands pour un montant de 400€

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 28/10/ 2025 ;

Le Secrétaire,

Christiane MEYER-GAUTHIER

Le Maire,

Magali GUILLOT